

Affectation 2 (e) — Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural

Le premier objectif du programme est le recouvrement des dépenses associées aux activités suivantes :

- le programme d'Aide au développement de l'industrie du bétail;
- le soutien financier de la Société des services agricoles du Manitoba (SSAM) en ce qui a trait aux programmes Aide aux entrepreneurs ruraux et Prêts pour travaux communautaires à partir du programme Initiatives de développement économique rural.

2 (e) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007 (milliers de \$)	ETP	Dép. prévues 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
Subventions et paiements de transfert	(1 088,6)		(1 542,6)	454,0	1
Total des dépenses	(1 088,6)		(1 542,6)	454,0	

Note explicative :

1. *La réduction de la somme récupérée des Initiatives de développement économique rural s'explique par la baisse des dépenses dans le cadre du programme d'Aide au développement de l'industrie du bétail (voir la note explicative de l'affectation 2 (c)).*